

# L'habit fait le devin: chapeaux à pointe et manteaux à fibule chez les Etrusques et chez les Romains

Marie-Laurence HAACK

Maître de conférences en histoire romaine à l'université d'Artois

## RESUMEN

En la iconografía romana los flamines se representan con los distintivos de los arúspices etruscos: gorro puntiagudo ajustado con una cinta y amplia capa ceñida por una fibula. No poseyendo los arúspices romanos ninguno de estos distintivos, se puede deducir que los romanos los adoptaron de los etruscos.

**Palabras clave:** Adivinación-Etruria-flamines-indumentaria-haruspices-iconografía.

## RÉSUMÉ

L'iconographie romaine représente les flamines comme les haruspices étrusques, avec un couvre-chef à pointe et à bride et un gros manteau fermé par une fibule. Les haruspices romains ne possédant aucun de ces traits distinctifs, on peut penser que les Romains les ont empruntés aux Etrusques.

**Mots-clés:** Divination-Etrurie-flamines-vêtements-haruspices-iconographie.

Aux yeux des auteurs latins et grecs d'époque républicaine et impériale, l'Etrurie possédait une réputation d'excellence dans le domaine religieux<sup>1</sup>: on disait qu'elle avait transmis à Rome à la fois ses cérémonies religieuses et son art divinatoire<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Nous sommes très reconnaissante à M. Pardon et à D. Briquel d'avoir relu ce texte.

Cf. Liv. 1, 6; Arn., *adu. gent.*, 7, 26. Voir aussi les analyses de D.H. 1, 30, 3; Fest. 486 L; Serv., *Aen.*, 2, 781; 8, 479; Isid., *ét.*, 9, 2, 86; 19, 4, 20, 22; Joh. Lyd., *mag.*, pr. 1 sur l'étymologie de *Tusci*.

Les Etrusques sont présentés comme les inventeurs du sacrifice dans les catalogues d'inventeurs de Clément d'Alexandrie, *str.*, 1, 16, 79 et d'Eusèbe de Césarée, *praep. eu.*, 10, 6, 2. Sur ces catalogues d'inventeurs, cf. P. Eicholtz, *De scriptoribus peri ephrmaton*, Halle, 1867; M. Kremmer, *De catalogis heurematum*, Leipzig, 1890; A. Kleingünther, *Πρώτος εὑρετής, Untersuchungen zur Geschichte einer Fragestellung*, Philologus, Suppl. 26, 1, 1933; K. Thraede, *Das Lob des Erfinders, Bemerkungen zur Analyse der Hereumata-Kataloge*, *RhM*, 105, 1962, pp. 158-186. Sur le caractère récent de cette tradition, cf. D. Briquel, *La religiosité étrusque ou le regard de l'autre*, in F. Gaultier et D. Briquel (dir.), *Les plus religieux des hommes. Etat de la recherche sur la religion étrusque. Actes du colloque international, Paris, 17-19 novembre 1992*, Paris, 1997, pp. 415-429.

<sup>2</sup> Cf. Str. 5, 2, 2. Voir aussi Fest. 38 L (*caerimoniae causam alii ab oppido Caere dictam existimant, alii a caritate dictas iudicant*), analysé par G. Breyer, *Etruskisches Sprachgut im Lateinischen unter Auschluss des spezifisch onomastischen Bereiches*, Louvain, 1993, pp. 281-284, pour qui le terme *caerimonia*

Dans le domaine de la divination au moins, cette réputation n'est pas usurpée puisque les haruspices, même romains, se vantaient de pratiquer des consultations conformes à l'*Etrusca disciplina*<sup>3</sup>. Ce que les sources écrites ne disent pas, toutefois, c'est que l'Etrurie n'a pas fourni à sa conquérante qu'un contenu de savoirs et de pratiques religieux, mais qu'elle a également pu transmettre à Rome des formes visuelles d'une proximité avec les dieux. Les points communs entre la tenue du flamine romain et de l'haruspice de l'Etrurie indépendante sont tellement nombreux que l'on peut se demander s'il n'en est pas dans le domaine de la religion comme dans celui de la politique: de même que les Romains ont emprunté aux Etrusques défaits des marques du pouvoir comme la toge prétexte, les licteurs, les faisceaux et le siège curule<sup>4</sup>, n'ont-ils pas pris aux Etrusques des insignes de piété? Nous verrons d'abord quelles raisons nous font croire que le flamine romain a emprunté certains de ses traits distinctifs à l'haruspice de l'Etrurie indépendante, puis nous essaierons de comprendre pourquoi l'haruspice romain a perdu ses insignes vestimentaires.

Les représentations de l'haruspice étrusque et du flamine romain présentent des ressemblances si troublantes qu'elles ont perturbé plus d'un érudit rompu aux interprétations d'images religieuses: une statuette d'haruspice qui provenait d'une région et qui remontait à une époque où des flamines n'étaient pas attestés a été attribuée deux fois à un flamine<sup>5</sup>. Beaucoup d'éléments, il est vrai, favorisent la difficulté d'interprétation.

Pour les haruspices étrusques, deux grands types de figuration peuvent être distingués. Il existe, d'une part, des représentations de devin calquées sur les codes iconographiques et littéraires de la Grèce<sup>6</sup>. L'exemple le plus célèbre en est le miroir de bronze de Vulci de la fin du 5<sup>ème</sup> siècle ou du début du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. sur lequel on voit un homme barbu, ailé et le torse en partie dévêtu, qu'une légende

---

viendrait du nom de la ville de Caere; Serv., *Aen.*, 11, 558 (*ministros enim et ministras impuberes camillos et camillas in sacris uocabant, unde et Mercurius Etrusca lingua Camillus dicitur, quasi minister deorum*), repris par G. Breyer, *op. cit.*, pp. 286-288 et par L. Bonfante, *Etruscan Words in Latin*, *Word*, 36, 1985, p. 208, pour qui le mot *camillus* aurait une origine étrusque.

<sup>3</sup> Sur le caractère étrusque de la discipline des haruspices, cf. C.-O. Thulin, *Die etruskische Disciplin*, *Göteborgs Hörgskolas Arsskrift*, I-III, 1905-1909; S. Montero Herrero, *Política y adivinación en el Bajo Imperio Romano: emperadores y harúspices (193 d.C.-408 d.C.)*, Bruxelles, 1991; D. Briquel, *Chrétiens et haruspices. La religion étrusque, dernier rempart du paganisme romain*, Paris, 1997; M.-L. Haack, *Les haruspices dans le monde romain*, Bordeaux, 2003; I. Ramelli, *Cultura e religione etrusca nel mondo romano. La cultura etrusca dalla fine dell'indipendenza*, Alessandria, 2003.

<sup>4</sup> Voir D.H. 3, 61, 1; Flor. 1, 4, 6; Zon. 7, 8, 325; D.S. 5, 40 (= *FGH* 87 F 119 Posidonios). Pour les insignes du pouvoir étrusques, cf. Th. Schäfer, *Imperii insignia. Sella curulis und fasces. Zur Repräsentation römischer Magistrate*, Mayence, 1989, pp. 27-36; E. Tassi Scandone, *Verghe, scuri e fasci littori in Etruria. Contribuiti allo studio degli Insignia Imperii*, Pise-Rome, 2001.

<sup>5</sup> Voir la statuette d'un personnage en manteau et avec couvre-chef conservée au musée de Göttingen (n° inv. M 13), intitulée par M. Bieber, *Entwicklungsgeschichte der griechischen Tracht von der vorgriechischen Zeit bis zur römischen Kaiserzeit*, Berlin, 1934, p. 38, Abb. 9, "Bronzestatuette eines Flamen", et citée en note par K. Latte, *Römische Religionsgeschichte*, Munich, 1960, p. 404, au bas d'un paragraphe sur les insignes des flamines.

<sup>6</sup> Sur le souci qu'a la religion étrusque de se rattacher à des figures de devins helléniques, cf. D. Briquel, *Divination étrusque et mantique grecque: la recherche d'une origine hellénique de l'Etrusca disciplina*, *Latomus*, 49, 1990, pp. 321-342.

nomme Chalchas, se pencher sur un foie pour l'examiner<sup>7</sup>. A ce type de figuration se rattache une plaquette de bronze de *Schnabelkanne* de la fin du 5<sup>ème</sup> siècle ou du début du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.<sup>8</sup>, où un homme, appuyé sur un bâton, est courbé pour mieux inspecter un foie qu'il tient dans la main gauche. Dans ces cas, les critères distinctifs de figuration de l'haruspice sont clairement empruntés à la Grèce, où des devins sont représentés, un bâton à la main<sup>9</sup>. Ainsi, le Grec Tirésias, aveuglé par Athéna pour l'avoir surprise dans son bain, avait reçu en échange de cet handicap le talent de prophétie et un bâton<sup>10</sup>, en or selon Homère<sup>11</sup>, grand selon Callimaque<sup>12</sup>, bleu sombre ou en cornouiller selon Apollodore<sup>13</sup>. C'est d'ailleurs appuyé sur un bâton qu'il est représenté en Etrurie, sur une peinture de la tombe tarquinienne dell'Orco II du troisième quart du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.<sup>14</sup>, où Tirésias est un personnage barbu à la tête voilée, serrant un bâton entre ses mains, ainsi que sur un miroir de Vulci de la 2<sup>de</sup> moitié du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.<sup>15</sup>, où Hermès conduit Tirésias aux yeux clos, appuyé sur un bâton et enveloppé dans son vêtement. Bien sûr, le bâton n'apparaît pas aussi nécessaire aux haruspices en train d'examiner un foie qu'au devin aveugle qui risque de trébucher, mais une autre raison a pu justifier le rapprochement des deux types de devin. Tirésias, comme les haruspices<sup>16</sup>, aurait aussi pratiqué la divination par les oiseaux: les sources qui attribuent

<sup>7</sup> Ce miroir de bronze est conservé au Museo Gregoriano Etrusco (n° inv. 12 240). Sur ce miroir, cf. G. Pfister-Roesgen, *Die etruskischen Spiegel des 5. Jh. v. Chr.*, Berne-Francfort, 1975, pp. 63-64, 158-159, tab. 49; U. Fischer-Graf, *Spiegelwerkstätten in Vulci*, Berne, 1980, pp. 67-68, fig. 2; *LIMC*, 5, 1990, s. u. *Kalchas*, n° 1, V. Saladino; L.B. van der Meer, *Interpretatio Etrusca. Greek Myths on Etruscan Mirrors*, Amsterdam, 1995, pp. 83-85, fig. 32; N.T. De Grummond, *Mirrors and Manteia: Themes of Prophecy on Etruscan and Praenestine Mirrors*, in *Aspetti e problemi della produzione degli specchi etruschi figurati. Atti dell'incontro internazionale di studio (Roma, 2-4 maggio 1997)*, Rome, 2000, pp. 37-38, fig. 8. Pour la légende, cf. Rix Vc S. 10.

<sup>8</sup> La plaquette, de provenance inconnue, est conservée à l'Allard Pierson Museum d'Amsterdam (n° inv. 1481). Sur cette plaquette, cf. L.B. Van der Meer, *Iecur Placentinum and the Orientation of the Etruscan Haruspex*, *BABesch*, 54, 1979, p. 51, n. 2, fig. 8-9; M. Cristofani, *Dizionario della civiltà etrusca*, Florence, 1999, p. 27, fig. 2; H.A.G. Brijder, in M. Torelli (éd.), *Gli Etruschi. Catalogo della mostra (Venezia)*, Milan, 2000, n° 151.

<sup>9</sup> Sur la signification du bâton dans l'iconographie grecque, cf. F.J.M. De Waele, *The Magic Staff or Rod in Graeco-Roman Antiquity*, Gand, 1927, pp. 145-150; L. Brisson, *Le mythe de Tirésias. Essai d'analyse structurale*, Leiden, 1976, p. 60 sq, qui en fait un signe commun à tous les médiateurs.

<sup>10</sup> Cf. Call., *Hymn.*, 5, 75 sq; Apoll., 3, 6, 7. Voir aussi le devin Polyidos représenté également un bâton à la main dans l'iconographie grecque (cf. *LIMC*, 8, 1, 1997, s. u. *Polyidos*, p. 1010-1011, n° 1, K. Zimmermann), puis étrusque (cf. *LIMC*, 8, 1, 1997, s. u. *Polyidos*, p. 1010-1011, n° 2, K. Zimmermann).

<sup>11</sup> Cf. *Od.*, 11, 9, 1.

<sup>12</sup> Cf. *Hymn.*, 5, 75 sq.

<sup>13</sup> Cf. Apoll. 3, 6, 7.

<sup>14</sup> Cf. *LIMC*, 8, s. u. *Teiresias*, n° 5 (= Agamemnon n° 101, = Geryoneus n° 25, Hades / Aita, Calu n° 6, = Nekyia n° 7b), K. Zimmermann. Cf. K. Schefold-F. Jung, *Die Sagen von den Argonauten, von Theben und Troia in der klassischen und hellenistischen Kunst*, Munich, 1989, p. 342.

<sup>15</sup> Cf. *LIMC*, 8, 1997, s. u. *Teiresias* (= Odysseus / Uthuze n° 81, = Turms n° 103), n° 6, p. 1189, K. Zimmermann. Voir aussi U. Fischer-Graf, *Spiegelwerkstätten in Vulci*, Berne, 1980, 72-73 V 43, Taf. 19; K. Schefold-F. Jung, *Die Sagen von den Argonauten, von Theben und Troia in der klassischen und hellenistischen Kunst*, Munich, 1989, p. 341.

<sup>16</sup> Sur ce pan de la divination étrusque, cf. C.-O. Thulin, *Libri rituales, Göteborgs Högskolas Arsskrift*, 15, 1909, pp. 105-115.

un bâton à Tirésias le dotent également du talent de connaître le vol<sup>17</sup> ou le son des oiseaux<sup>18</sup>.

Il existe, d'autre part, un type de représentation des haruspices étranger aux figurations grecques des devins, où l'haruspice apparaît pourvu d'un couvre-chef conique et d'un manteau fermé par une fibule. L'existence de ces deux critères propres aux haruspices se déduit de leur présence sur une image où l'identification d'un haruspice ne fait pas de doute: sur un miroir de Tuscania du milieu ou de la fin du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.<sup>19</sup>, un personnage du nom de Pava Tarchies, coiffé d'un couvre-chef en pointe et enveloppé dans un manteau fermé par une fibule, tient dans sa main gauche un foie qu'il est en train d'examiner. Il s'agit à coup sûr d'un haruspice car, dans le monde étrusque, l'inspection des foies est réservée aux haruspices. Comme cet haruspice se distingue des spectateurs de la scène par sa tenue vestimentaire, on peut penser logiquement que les personnages figurés sur des images étrusques avec un couvre-chef et un manteau fermé par une fibule sont des haruspices. Or, cette tenue recouvre des statuettes du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. au 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.<sup>20</sup>, et figure sur une peinture de tombe d'Orvieto de 325-300

<sup>17</sup> Cf. Call., *Hymn.*, 5, 75 sq.

<sup>18</sup> Cf. Apoll. 3, 6, 7.

<sup>19</sup> Le miroir de bronze est conservé au Museo archeologico de Florence (n° inv. 77 759). Sur ce miroir, cf. M. Pallottino, Uno specchio di Tuscania e la leggenda etrusca di Tarchon, *RAL*, 6, 1930, pp. 49-87 = *Saggi di antichità*, II, Rome, 1979, pp. 679-709; I. Sgobbo, Un episodio storico di Roma nella scena di aruspicio dello specchio di Tuscania, *RAAN*, 54, 1979, pp. 215-280; M. Cristofani, Il cosiddetto specchio di Tarchon. Un recupero e una nuova lettura, *Prospettiva*, 41, 1984, pp. 2-12; M. Torelli, Etruria principes disciplinam doceto. Il mito normativo dello specchio di Tuscania, *Studia Tarquiniensia*, Rome, 1988, pp. 109-118; F.-H. Massa-Pairault, *Iconologia e politica nell'Italia antica. Roma, Lazio, Etruria dal VII al I secolo a.C.*, Milan, 1992, pp. 143-144, fig. 133; *Les Etrusques et l'Europe*, Paris-Milan, 1992, n° 193; N.T. De Grummond, Mirrors and Manteia: Themes of Prophecy on Etruscan and Praenestine Mirrors, in *Aspetti e problemi della produzione degli specchi etruschi figurati. Atti dell'incontro internazionale di studio (Roma, 2-4 maggio 1997)*, Rome, 2000, pp. 31-32, fig. 2. Pour la légende, cf. Rix AT S. 11.

<sup>20</sup> On distinguera:

- une statuette de bronze du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., conservée à l'Institut Archéologique de l'Université de Göttingen (n° inv. M 12), provenant des environs de Sienne et éditée par G. Körte, *Göttinger Bronzen*, Abhandlungen der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, phil.-hist. Klasse, Neue Folge Band, XVI, 4, 1917, n° 1, Taf. I, et par M. Bentz, *Etruskische Votivbronzen des Hellenismus*, Florence, 1992, Abb. 75-77, Kat. 9. 1. Pour l'inscription, cf. Rix AS 4. 2.
- une statuette de bronze, du 4<sup>ème</sup> ou du 3<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., conservée au Musée Archéologique de Vérone (n° inv. A 4 605), provenant de la collection Muselli et éditée par L. Franzoni, *Bronzetti etruschi e italici del Museo Archeologico di Verona*, Rome, 1980, n. 85 et par M. Cristofani, *I Bronzi degli Etruschi*, Novare, 1985, n° 72.
- une statuette de bronze du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., conservée aux Musées du Vatican (n° inv. 12040), provenant de la rive droite du Tibre, éditée par G. Körte, *op. cit.*, pp. 10-11, Taf. IV; W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, II, 4<sup>ème</sup> éd., Tübingen, 1966, n° 329; F. Roncalli, Die Tracht des *Haruspex* als frühgeschichtliches Relikt in historischer Zeit, in *Die Aufnahme fremder Kultureinflüsse in Etrurien und das Problem des Retardierens in der etruskischen Kunst*, Schriften des Deutschen Archäologen Verbandes, V. Referate vom Symposium des Deutschen Archäologen-Verbandes, Mannheim, 8-10 févr. 1980, Mannheim, 1981, pp. 124-132; M. Cristofani, *I Bronzi degli Etruschi*, Novare, 1985, p. 272, n° 60; F. Roncalli, Sull'aruspice del Museo Gregoriano Etrusco, in V. Casale, F. Coarelli et B. Toscano (éd.), *Scritti di archeologia e storia dell'arte in onore di Carlo Pietrangeli*, Rome, 1996, pp. 47-51. Pour l'inscription, cf. Rix Vs 3.7.

avant J.-C.<sup>21</sup> et sur deux sarcophages en nenfro de Tarquinia datés de la fin du 4<sup>ème</sup> siècle ou du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.<sup>22</sup>. Certes, à regarder attentivement toutes ces images d'haruspices, il est difficile de trouver la forme précise du couvre-chef qui pouvait distinguer les haruspices tant les formes varient considérablement, du bonnet couvrant sur un scarabée en cornaline<sup>23</sup> au type du casque à longue pointe sur une urne de Volterra de la fin du 2<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.<sup>24</sup>. Un premier classement avait été établi par G. Körte en 1917<sup>25</sup>, mais la tentative paraît aujourd'hui obsolète en raison de la découverte de nouvelles images d'haruspices, comme celle de la *Schnabelkanne* de l'Allard Pierson Museum d'Amsterdam<sup>26</sup>, et du choix contestable de quelques documents comme d'une statuette de bronze de la Bibliothèque Nationale reconnue comme un faux<sup>27</sup> ou d'une statuette d'Isola di Fano couverte

- 
- une statuette de bronze du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., conservée au Museo Nazionale de Villa Giulia (n° inv. 24 478) éditée par W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, III, 4<sup>ème</sup> éd., Tübingen, 1969, n° 2667; M. Pallottino, *Il Museo Nazionale Etrusco di Villa Giulia*, Rome, 1980, pp. 219-220; M. Cristofani, *I Bronzi degli Etruschi*, Novare, 1985, p. 73.
  - une statuette de bronze, du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., conservée au Museo Nazionale de Villa Giulia (n° inv. 24479), éditée par W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, III, 4<sup>ème</sup> éd., Tübingen, 1969, n° 2667.
  - une statuette de bronze, du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. au plus tôt, conservée à l'Institut Archéologique de l'Université de Göttingen (n° inv. M 13), provenant des environs de Sienne, éditée par G. Körte, *op. cit.*, n° 2, Taf. II, 2 et par M. Bentz, *op. cit.*, Abb. 78-80, Kat. 9. 2. Pour l'inscription, cf. Rix As 4. 3.
  - une statuette de bronze, du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., au plus tôt, conservée à l'Institut Archéologique de l'Université de Göttingen (n° inv. M 14), provenant des environs de Sienne, éditée par G. Körte, *op. cit.*, n° 3, Taf. II, 3 et par M. Bentz, *op. cit.*, Abb. 81-83, Kat. 9. 3.
  - une statuette de bronze, du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., au plus tôt, conservée à l'Institut Archéologique de l'Université de Göttingen (n° inv. M 15), provenant des environs de Sienne, éditée par G. Körte, *op. cit.*, n° 4, Taf. III, 4 et par M. Bentz, *op. cit.*, Abb. 84-86, Kat. 9. 4.

<sup>21</sup> Cf. *Pittura etrusca a Orvieto*, Orvieto, 1982, pp. 24-25, tav. 18; F.-H. Massa-Pairault, *Problemi di lettura della pittura funeraria di Orvieto*, *DArch*, 3, 1, 1983, pp. 19-42; S. Steingraber (dir.), *Catalogo ragionato della pittura etrusca*, Tokyo, 1985, n. 33. Pour la légende, cf. Rix Vs 7. 20.

<sup>22</sup> L'un de ces sarcophages est conservé au Musée de Tarquinia (n° inv. 1898) et édité par M. Pallottino, *Tarquinia, NS*, 1943, p. 227-228; R. Herbig, *Die jungeretruskischen Steinsarkophage*, Berlin, 1952, n° 126, Taf. 17a (identification erronée d'une femme); A. Maggiani, *Immagini di aruspici*, *Secondo congresso internazionale etrusco, Florence 26 mai-2 juin 1985, Atti, vol. III*, Rome, 1989, pp. 1559-1560, tav. I c-d. Pour l'inscription, voir Rix Ta 1. 142.

L'autre sarcophage, conservé dans le musée de Tarquinia, n'est pas inventorié; il a été édité par A. Maggiani, *art. cit.*, pp. 1560-1561, tav. II b-c.

<sup>23</sup> Le scarabée est conservé à l'Antiquarium de Berlin (n° inv. 374) et édité par A. Furtwängler, *Die antike Gemmen*, I, Berlin-Leipzig, 1900, XIX, 8 et II, 92; II, Berlin-Leipzig, 1900, Taf. 53 et 49, n° 247 et par P. Zazoff, *Etruskische Skarabäen*, Mayence, 1968, Taf. 41, n° 215. Pour la légende, cf. Rix Vt G. 1.

<sup>24</sup> L'urne est conservée au Musée Guarnacci de Volterra (n° inv. 236) et éditée par H. Brunn, *I rilievi delle urne etrusche*, I, Berlin, 1870, XII, 25 et p. 16; G. Körte, *op. cit.*, n° 4, pl. V, e; J. Davreux, *La légende de la prophétesse Cassandre d'après les textes et les monuments*, Liège-Paris, 1942, pp. 109-110, n° 20 fig. 8; *LIMC*, 1, 1981, s. u. *Alexandros*, n° 24 (= Helenos 7; Cassandra I 20 a; Priamos 10), p. 501, I. Krauskopf; G. Cateni, F. Fiaschi, *Le urne di Volterra e l'artigianato artistico degli Etruschi*, Florence, 1984, p. 47, tav. XIX; D. Steuernagel, *Menschenopfer und Mord am Altar. Griechische Mythen in etruskischen Gräbern*, Wiesbaden, 1998, n° 113, Taf. 25, 1.

<sup>25</sup> Cf. *op. cit.*, p. 10.

<sup>26</sup> Cf. note 7.

<sup>27</sup> La statuette de la Bibliothèque Nationale, éditée par E. Babelon et J.-A. Blanchet, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1895, n° 862, G. Körte, *op. cit.*, p. 13 et G.Q. Giglioli, *Tre enigmatici bronzetti etruschi*, *SE*, 4, 1930, pp. 417-418, tav. XXXIV, 1-2, a été considérée comme un faux par A.-M. Adam, *Bronzes étrusques et italiques*, Paris, 1984, n° 336.



d'une sorte de bonnet à appendice très court<sup>28</sup>. On notera surtout des variations dans la hauteur du cône surmontant le couvre-chef, petite pointe sur les monnaies d'Etrurie du Nord<sup>29</sup>, long appendice sur la peinture murale d'Orvieto par exemple, alors que ces documents sont tous deux datés du 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.; on relèvera aussi la présence d'une bande à la base du couvre-chef sur ces monnaies, sur des statuettes de bronze conservées à Göttingen<sup>30</sup>, sur la statuette de bronze du musée de Villa Giulia, sur la statuette des musées du Vatican, sur la statuette du musée de Vérone et sur une caisse d'urne de provenance inconnue de la fin du 2<sup>nd</sup> siècle avant J.-C.<sup>31</sup> et, surtout, sur la plupart des documents figurés, la présence d'une bride passant sous le cou des haruspices. Cette bride se présente sous la forme d'une lanière continue sur deux statuettes de Göttingen<sup>32</sup> et sur l'urne de Volterra de la fin du 2<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., où l'on voit un casque à longue pointe, et de deux lanières rassemblées sous le menton par un fermoir sur la statuette des Musées du Vatican, sur une caisse d'une autre urne de Volterra de la fin du 2<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.<sup>33</sup> et sur les monnaies d'Etrurie du Nord. Quant au manteau, son apparence diffère aussi d'une image à l'autre. Il est certes toujours dépourvu de manches mais il est tantôt constitué de deux pans à franges réunis sur le devant par une fibule, notamment sur une statuette de bronze de Göttingen<sup>34</sup> et sur la statuette des Musées du Vatican, tantôt assemblé de deux épais morceaux à plis en arc de cercle, notamment sur la statuette du musée de Vérone et sur trois statuettes de Göttingen<sup>35</sup>, où vient parfois s'ajouter une sorte de gros cordon qui tombe à la fois sur la poitrine et dans le haut du dos<sup>36</sup>.

Ce type de représentation, qui ne doit rien, semble-t-il, aux codes de représentation grecs des devins, ressemble beaucoup à celui qu'utilisaient les Romains pour distinguer leurs flamines *Dialis* des autres prêtres du peuple romain.

<sup>28</sup> Cf. E. Richardson, *Etruscan Votive Bronzes, Geometric, Orientalizing, Archaic*, Mayence, 1983, pp. 237-238, n. 1, fig. 539-540; M. Cristofani, *I bronzi degli Etruschi*, Novara, 1985, n° 44; A. Giuliano et G. Buzzi, *Splendeurs étrusques*, Paris, 1992, p. 249, fig. de droite. Le doute instillé par la tenue du personnage représenté se lit dans les légendes contradictoires fournies par M. Cristofani (éd.), *Dizionario della civiltà etrusca*, Florence, 1999: la statuette figure au tout début de l'ouvrage, à gauche de la page de titre, sous la légende "aruspice etrusco" et à l'article "sacerdoti", p. 253, fig. 1, sous la légende "augure".

<sup>29</sup> Voir les monnaies éditées par E.J. Haeblerlin, *Aes grave. Das Schwergeld Roms und Mittelitaliens einschließlich der ihm vorausgehenden Rohbronzeprägung*, Francfort, 1910, I, pp. 273-275; II, Taf. 91, n° 12-16, Taf. 92, n° 1-4, Taf. 96, n° 12. A l'avant, on voit une tête d'homme coiffé d'un couvre-chef pointu et au revers, des objets sacrificiels.

<sup>30</sup> Voir les statuettes répertoriées aux numéros d'inventaire M 13 et M 15.

<sup>31</sup> L'urne, autrefois conservée à Padoue, au Musée del Catajo (n° inv. 859), a été éditée par H. Brunn, *I rilievi delle urne etrusche*, I, Berlin, 1870, LI, 8a.

<sup>32</sup> Cf. n° inv. M 13 et M 15.

<sup>33</sup> L'urne est conservée au musée archéologique de Florence et éditée par G. Körte, *I rilievi delle urne etrusche*, II, Berlin, 1896, tav. XCIX, 4; A. Maggiani, La divination oraculaire en Etrurie, *Caesarodunum*, Supplément 53, 1986, p. 29; A. Maggiani, Immagini di aruspici, *Secondo congresso internazionale etrusco*, Florence 26 mai-2 juin 1985, *Atti, vol. III*, Rome, 1989, p. 1562 tav. III c.

<sup>34</sup> N° inv. M 14.

<sup>35</sup> N° inv. M 13 et M 15.

<sup>36</sup> N° inv. M 13.

Selon les sources littéraires, le flamine *Dialis* portait en effet sur la tête un couvre-chef appelé *pilleus*, *galerus*, ou *albogalerus*, *tutulus*<sup>37</sup>, qui avait la forme d'un bonnet haut, en forme de cône, surmonté d'une branche d'olivier fixée par un fil de laine, appelée *apex*<sup>38</sup>. Cette coiffure ne pouvait être ôtée que par grande chaleur, à l'exception des jours de fête, et l'*apex* devait être maintenu sans l'aide d'un nœud<sup>39</sup>. Sur le reste du corps, le prêtre était couvert d'une toge prétexte<sup>40</sup> et d'un gros manteau, fermé par une fibule, appelé *chlaina* ou *laena*<sup>41</sup>.

Aussi, sur les représentations de sacrifices et de processions dont nous disposons, le couvre-chef pointu du flamine *Dialis* permet de ne pas confondre ce prêtre avec les autres. Ainsi, sur une scène d'*extispicium* conservée au Louvre qui provient du forum de Trajan, parmi les acteurs et les spectateurs d'une *nuncupatio uotorum* prise avant le départ pour une campagne militaire, on aperçoit autour d'un bœuf retourné pour être utilisé à des fins divinatoires un *popa* avec une hache et une *situ-la* pour cuire les *exta* après l'examen des entrailles, un *uictimarius* qui réalise un *extispicium*, un homme en toge, un rouleau et un morceau de bâton entre les mains —peut-être un haruspice—, un licteur observant la scène et sur la droite, un homme avec un bonnet se finissant en forme de pointe et s'attachant sous le menton, en qui les commentateurs ont vu le flamine *Dialis*<sup>42</sup>. Le seul port d'un couvre-chef en

<sup>37</sup> Sur le *pilleus*, cf. Serv., *Aen.*, 8, 664: *lanigerosque apices flamines in capite habebant pilleum*; 10, 270: *dicitur autem apex uirga, quae in summo pilleo flaminum lana circumdata et filo conligata erat*. Voir aussi Isid., *ét.*, 19, 30, 5-6.

Sur le *galerus*, cf. Gell., *N.A.*, 10, 32: *Verba M. Varronis ex secundo 'Rerum diuinarum' super flamine Diali haec sunt: "Is solum album habet galerum, uel quod maximus, uel quod Ioui immolata hostia alba id fieri oporteat"*.

Sur l'*albogalerus*, cf. Fest. P. 10 M, 9 L, 104 L: *Albogalerus a galea nominatus. Est enim pilleum capitis, quo Diales flamines, id est sacerdotes Iouis, utebantur*.

Sur les différents types de couvre-chefs, cf. Serv., *Aen.*, 2, 683: *Suetonius tria genera pilleorum dixit, quibus sacerdotes utuntur: apicem, tutulum, galerum: sed apicem pilleum suile circa medium uirga emittente, tutulum pilleum lanatum metae figura, galerum pilleum ex pelle hostiae caesae*.

<sup>38</sup> Cf. Lucan. 1, 604: *et tollens apicem generoso uertice flamen*; Fest. P. 18 M, 17 L, 113 L: *Apex, qui est sacerdotum insigne, dictus est ab eo, quod comprehendere antiqui uinculo apere dicebant. Unde aptus is, qui conuenienter alicui iunctus est*; Fest. P. 23 M, 21 L, 119 L: *Apiculum filum, quo flamines uelatum apicem gerunt*. Voir aussi Plut., *Numa*, 7, 10; Plut., *Marc.*, 5, 5; Plut., *Quaest. Rom.*, 40, 274 c; Schol. Lucan. 1, 604.

<sup>39</sup> Cf. Fest. P. 92, L 25: *Sed ne anulum quidem gerere ei licebat solidum, aut aliquem in se habere nodum*; Gell., *N.A.*, 10, 15, 9: *Nodum in apice neque in cinctu neque alia in parte ullum habet*. Cette prescription va de pair avec celle qui interdit qu'un prisonnier entre enchaîné dans la maison du flamine. Cf. Gell., *N.A.*, 10, 15, 8; Plut., *Quaest. Rom.*, 111; Serv., *Aen.*, 2, 57.

<sup>40</sup> Cf. Liv. 27, 8, 8-10: *Flamen uetustum ius sacerdotii repetebat: datum id cum toga praetexta et sella curuli ei flamonio esse*.

<sup>41</sup> Cf. Paul. Fest. 113, 15: *infibulati sacrificant flamines, propter usum antiquissimum aereis fibulis*; Cic., *Brut.*, 56: *Licet aliquid etiam de M. Popilli ingenio suspicari, qui cum consul esset eodemque tempore sacrificium publicum cum laena faceret, quod erat flamen Carmentalis, plebei contra patres concitatio-ne et seditione nuntiata, ut erat laena amictus ita uenit in contionem seditionemque cum auctoritate tum oratione sedauit*; Serv., *Aen.*, 4, 262: *Laena genus est vestis. Est autem proprie toga duplex, amictus auguralis. Alii amictum rotundum: alii togam duplicem, in qua flamines sacrificabant infibulati*.

<sup>42</sup> Cf. A.J.B. Wace, *Studies in Historical Reliefs*, *PBSR*, 4, 1907, p. 237 sq, pl. 25/6; I. Scott Ryberg, *Rites of the State Religion in Roman Art*, Rome, 1955, pp. 128-130, fig. 69 a-b; T. Hölscher, *Victoria Romana. Archäologische Untersuchungen zur Geschichte und Wesenart der römischen Siegesgöttin von den Anfängen bis zum Ende des 3. Jhs n. Chr.*, Mayence, 1967, p. 67, pl. 7, 2; G. Koeppl, *Die historischen*

pointe permet en effet l'identification du flamine, ainsi sur l'*Ara Pietatis* d'époque claudienne<sup>43</sup>, où Claude se montre peut-être en tant que *flamen Augustalis*, sur une plaque de marbre trouvée en mer près d'Agrigente où un homme de profil porte un bonnet à bride, au sommet duquel se dessine une pointe<sup>44</sup>, et sur le "relief Hartwig", où l'on ne voit du personnage principal qu'une tête barbue vue en gros plan et de profil, portant un couvre-chef terminé en pointe<sup>45</sup>. Sur la frise sud de l'*Ara Pacis*<sup>46</sup>, on distingue encore mieux les flamines majeurs grâce au port de leur vêtement officiel volumineux drapé sur les deux épaules, tombant en une courbe pleine sur le devant du corps, et surtout grâce à leur couvre-chef en forme de bonnet découvrant les oreilles, attaché sous le menton et surmonté d'un appendice en rondelle, au milieu duquel se trouve une pointe fine.

Les haruspices étrusques et les flamines romains portaient donc un vêtement qui se constituait d'un gros manteau fermé par une fibule et d'un couvre-chef pointu, attaché par une bride sous le menton.

La similitude des insignes propres à ces deux types de personnel religieux n'est jamais ni signalée ni expliquée par les sources littéraires. Dans les textes, en effet, les haruspices étrusques interviennent comme des acteurs de la lutte entre Etrusques et Romains: ils ne sont jamais décrits physiquement et sont rarement nommés puisque les auteurs grecs et latins s'intéressent avant tout à la façon dont la parole interprétratrice qu'ils émettent anticipe ou confirme la tournure des événements. En outre, les notices érudites de Festus et de Servius, qui traitent des usages en matière de religion, s'intéressent surtout aux réalités romaines. Aussi est-ce par des détours qu'il faut chercher les raisons d'une parenté vestimentaire entre le *flamen* romain et l'haruspice étrusque.

La première constatation qui s'impose est que le *flamen* ne ressemble pas à l'haruspice romain. Le fait est particulièrement visible sur la scène d'*extispicium* du forum de Trajan, où apparaissent ensemble un flamine coiffé de son couvre-chef pointu et un haruspice. Les haruspices de Rome et du monde romain semblent avoir perdu toutes les particularités vestimentaires dont les haruspices étaient dotés à

---

Reliefs der römischen Kaiserzeit III. Stadtrömische Denkmäler unbekannter Bauzugehörigkeit aus trajanischer Zeit, *BJ*, 185, 1985, pp. 143-213; R. Turcan, *Religion romaine. 2. Le culte*, Leyden-New York-Copenhague-Cologne, 1988, p. 34, fig. 77.

<sup>43</sup> Cf. I. Scott Ryberg, *Rites of the State Religion in Roman Art*, Rome, 1955, pp. 72-74, pl. 19; *EAA*, 1, 1958, s. u. *Ara Pietatis Augustae*, pp. 528-529, fig. 712, M. Cagiano de Azevedo; F.S. Kleiner, *The Flamen of the Ara Pietatis*, *AJA*, 75, 1971, pp. 391-394; M. Torelli, *La uoletudo atrox* di Livia del 22 d.C., l'*Ara Pietatis Augustae* e i calendari, *AFLPer*, 15, 1, 1977-1978, pp. 179-183; L. Cordischi, *Sul problema dell'Ara Pietatis Augustae e dei rilievi ad essa attribuiti*, *ArchCl*, 35, 1985, pp. 238-265; U.R. Reuter, *Ara Pietatis Augustae*, Münster, 1991.

<sup>44</sup> Cf. A. Bonanno, Paris, Pelops, Hieron II or a Roman Flamen?, *MEFRA*, 91, 1979, pp. 343-353, spéc. pp. 349-350; G. Koepfel, art. cit., pp. 40-42, n° 15.

<sup>45</sup> Sur ce relief qui présente le temple de Quirinus en arrière-plan, cf. G. Koepfel, art. cit., pp. 51-53, n° 21; R. Paris, Propaganda e iconografia: una lettura del frontone del tempio di Quirino sul frammento del "Rilievo Hartwig" nel Museo Nazionale Romano, *BA*, 52, 1988, pp. 27-38 avec la bibliographie précédente, spéc. p. 27; T.P. Wiseman, *Remus. A Roman Myth*, Cambridge, 1995, pp. 146-148; R. Cappelli, *Rilievo Hartwig con il frontone del tempio di Quirino*, in *Roma, Romolo, Remo e la fondazione della città*, Roma, Museo Nazionale Romano, 28 giugno-29 ottobre 2000, Rome, 2000, p. 257.



l'époque de l'Etrurie indépendante. Ainsi, la majorité des images d'haruspices répertoriées pour l'époque romaine grâce à la présence d'un foie<sup>47</sup>, d'un sort<sup>48</sup> ou d'un livre<sup>49</sup> montre un haruspice en toge, et non en manteau, la tête nue, sans marque d'une moindre pointe. Quand, exceptionnellement, un haruspice a la tête couverte, c'est qu'il a les cheveux voilés par un pan de son vêtement, selon les usages romains<sup>50</sup>, comme sur un couvercle d'ossuaire en albâtre de Volterra de la fin du 2<sup>nd</sup>

<sup>46</sup> Cf. G. Moretti, *Ara Pacis Augustae*, I, Rome, 1948, p. 217 sq, 222 sq, II; pl. XII; I. Scott Ryberg, *Rites of the State Religion in Roman Art*, Rome, 1955, p. 43, fig. 23 a-b; W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Altertümer in Rom*, II, 4<sup>ème</sup> éd., Tübingen, 1966, n° 1937 (E. Simon); Kr. Hanell, Das Opfer des Augustus an der Ara Pacis. Eine archäologische und historische Untersuchung, *OpRom*, 2, 1960, pp. 82-83; E. Simon, *Ara Pacis Augustae (Monumenta Artis Antiquae, 1)*, Tübingen, 1967, pp. 16-17, pl. 12-13; D.E.E. Kleiner, The Great Friezes of the Ara Pacis Augustae. Greek sources, Roman derivatives, and Augustan social Policy, *MEFRA*, 90, 1978, pp. 753-785; R. Turcan, *Religion romaine. 2. Le culte*, Leyden-New York-Copenhague-Cologne, 1988, p. 26, n° 46, 47, 48, 49; J. Elsner, Cult and sacrifice: sacrifice in the Ara pacis Augustae, *JRS*, 81, 1991, pp. 50-61; R. Billows, The religious procession of the Ara Pacis Augustae. Augustus' supplicatio in 13 B.C., *JRA*, 6, 1993, pp. 80-92.

<sup>47</sup> Voir deux fragments de vases arétins d'époque augustéenne dont l'un est conservé à l'Institut Archéologique de l'Université de Tübingen (n° inv. 1873), et édité par H. Dragendorff, Rappresentazione di un Aruspice sopra un vaso Aretino, *SE*, 2, 1928, pp. 177-183, pl. 38, 1, par H. Dragendorff et C. Watzinger, *Arretinische Reliefkeramik mit Beschreibung der Sammlung in Tübingen*, Reutlingen, 1948, p. 213, n° 402, pl. 28, et par M. Torelli (éd.), *Gli Etruschi*, Milan, 2000, n° 157, et dont l'autre est conservé à l'Antiquarium de Berlin (n° inv. 30 414, 110), et édité par H. Dragendorff, art. cit., pp. 178-183, pl. 38, 2.

<sup>48</sup> Sur le tirage de sorts par les haruspices, cf. G. Bagnasco Gianni, Le sortes etrusche, in F. Cordano, C. Grottanelli (éd.), *Sortilegio pubblico e cleromanzia dall'antichità all'età moderna. Atti della tavola rotonda, Milano, 26-27 gennaio 2000*, Milan, 2001, pp. 197-220; M.-L. Haack, *op. cit.*, pp. 123-128.

Un haruspice s'est sans doute fait représenter sur un bas-relief d'Ostie, un sort à la main. Cf. G. Beccati, Il culto di Ercole ad Ostia ed un nuovo rilievo votivo, *BCAR*, 67, 1939, pp. 37-60 et M.-L. Haack, *op. cit.*, pp. 54-55, 125-126.

<sup>49</sup> Sur la possession et l'emploi de livres par les haruspices, cf. F. Roncalli, Osservazioni sui libri linteii etruschi, *RPAA*, 51-52, 1978-1980, pp. 3-22; G. Capdeville, Les livres sacrés des Etrusques, in J.-G. Heintz (éd.), *Oracles et prophéties dans l'Antiquité. Actes du colloque de Strasbourg, 15-17 juin 1995*, Paris, 1997, pp. 457-508.

La possession d'un livre ne suffit pourtant pas à identifier un haruspice. Ainsi, le personnage assis, représenté sur une borne de Bridgeness remontant au règne d'Antonin le Pieux, une tablette entre les mains, au premier plan d'une scène de libation précédant un *suouetaurile* et exécutée par le gouverneur de Bretagne, n'est pas nécessairement un haruspice. Sur cette borne, cf. *Catalogue of the National Museum of Antiquaries of Scotland, Edinburgh*, Edimbourg, 1892, FV 27; J.M.C. Toynbee, *Art in Roman Britain*, Londres, 1963, n° 97 pl. 102; E.J. Phillips, The Roman Distance slab from Bridgeness, *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, 105, 1972-1974, pp. 176-182; J. Close-Brooks, The Bridgeness distance slab, *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, 111, 1981, pp. 519-521; M. Henig, *Religion in Roman Britain*, Londres, 1984, pp. 87-88, fig. 32.

<sup>50</sup> Voiler sa tête apparaît comme un geste nécessaire de piété dans les sources latines: cf. Cic., *Pro domo*, 124: *tu, tu, inquam, capite uelato, contione aduocata, foculo posito, bona tui Gabini (...) consecrasti*.

L'usage de se voiler la tête remonterait à Enée, qui aurait sacrifié voilé pour éviter d'être reconnu par Ulysse ou par Diomède. Cf. Fest. P. 322 B, 33: *Nam Italici auctore Aenea uelant capita, quod is, cum rem diuinam faceret in litore Laurentis agri Veneri matri, ne ab Ulixee cognitus interromperet sacrificium, caput adoperuit, atque ita conspectum hostis euitauit*; Verg., *Aen.*, 3, 405: *purpureo uelare comas adoperuit amictu (...)* / *Hunc socii morem sacrorum, hunc ipse teneto; / hac casti manent in religione nepotes*; Plut., *Quaest. Rom.*, 10.

Dans l'iconographie romaine, le voile est tellement ancré dans les habitudes de sacrifices qu'il permet d'identifier les participants à une cérémonie. Voir l'analyse d'I.S. Ryberg sur l'autel de la Paix in *Rites of the State Religion in Roman Art*, Rome, 1955, pp. 43-44 et les remarques générales de R. Turcan, *Religion romaine. 2. Le culte*, Leyden-New York, Copenhague-Cologne, 1988, p. 9 et de R. Gordon, The Veil of power: emperors, sacrificers and benefactors, in M. Beard et J. North (éd.), *Pagan priests. Religion and power in the Ancient World*, Londres, 1990, pp. 199-231, spéc. pp. 210-211.

siècle ou de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>51</sup>. Les points de ressemblance valent pour les flamines romains et les haruspices étrusques.

D'autre part, les notices des antiquaires justifient la nécessité pour les flamines de s'habiller selon des règles vestimentaires strictes par des raisons qui tiennent, directement ou indirectement, à la pratique des sacrifices. Ainsi, le *galerus* que portent les flamines était fabriqué avec la peau des victimes sacrifiées<sup>52</sup> et les flaminiques devaient être chaussés de souliers ou de sandales faits de la peau d'animaux qui n'étaient pas morts de mort naturelle, ce qui signifie qu'ils avaient été abattus et offerts en sacrifice<sup>53</sup>. La pointe même du *galerus*, appelée *apex*, était recouverte d'une petite peau de victime nommée *samentum*<sup>54</sup>, que l'on voit nettement sur des monnaies d'époque républicaine<sup>55</sup>. Sur une frise provenant du Portique d'Octavie conservée au Palais des Conservateurs<sup>56</sup> et sur le côté interne du pilier droit de l'arc des *argentarii* au Forum Boarium de 203 ou 204 avant J.-C.<sup>57</sup>, le couvre-chef du flamine, avec *apex* et *samentum*, figure parmi les objets sacerdotaux nécessaires au sacrifice sanglant. L'emploi d'une fibule pour fermer le manteau des flamines est aussi explicitement rapporté au mode d'exécution des sacrifices<sup>58</sup>. De plus, le flamine, comme son épouse, a droit à un couteau sacrificiel, appelé *secespita*<sup>59</sup>,

<sup>51</sup> Le couvercle est conservé au Musée Guarnacci de Volterra (n° inv. 136) et édité par M. Cristofani, *Corpus delle urne etrusche di età ellenistica. Urne volterrane. Il Museo Guarnacci II*, Florence, 1977, n° 192; G. Cateni et F. Fiaschi, *Le urne di Volterra e l'artigianato artistico degli Etruschi*, Florence, 1984, tav. XX; M. Torelli (éd.), *Gli Etruschi*, Milan, 2000, n° 157; G. Cateni, *Volterra. Museo Guarnacci*, Pise, 2004, fig. 36. On notera que l'haruspice est présenté selon les critères romains de la piété, mais décrit dans une inscription rédigée en langue étrusque. Cf. Rix Vt 1. 129.

<sup>52</sup> Cf. Serv., *Aen.*, 2, 683: *Suetonius tria genera pilleorum dixit, quibus sacerdotes utuntur: apicem, tutulum, galerum (...) galerum pilleum ex pelle hostiae caesae; Isid., ét.*, 19, 30, 5: *galerium est pilleum ex pelle caesae hostiae factum.*

<sup>53</sup> Cf. Serv., *Aen.*, 4, 518: *Flaminicae non licebat neque calceos neque soleas morticinas habere; morticinae dicuntur quae de pecudibus sua sponte mortuis fiebant.*

<sup>54</sup> Cf. Front., *ep.*, 4, p. 60, éd. M.P.J. van den Hout, à propos d'une visite de Fronton à Anagnia: *Deinde in porta (Anagninae) cum eximus ibi scriptum erat bifariam sic: 'flamen sume samentum'. Rogavi aliquem ex popularibus, quid illum uerbum esset. Ait lingua hernica peliculam de hostia, quam in apicem suum flamen, cum in urbem introeat, imponit; Isid., ét.*, 19, 30, 5: *Nam uirgula, quae in pilleo erat, conectebatur filo, quod fiebat ex lana hostiae.*

<sup>55</sup> Voir les deniers d'argent émis à la mémoire de flamines de Mars, comme L. Postumius Sp. F. L. n. Albinus, *flamen Martialis* en 168 avant J.-C. (E. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, II, Paris-Londres, 1885-1886, Postumia 1; E.A. Sydenham, *The Coinage of the Roman Republic*, réimpr., New York, 1976, n° 472, p. 56; M.H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, I, Cambridge, 1991, n° 252 / 1, p. 281) et L. Valerius Flaccus, *flamen Martialis* puis consul en 131 avant J.-C. (E. Babelon, *op. cit.*, Valeria 11; E.A. Sydenham, *op. cit.*, n° 565, p. 76; M.H. Crawford, *op. cit.*, n° 306 / 1, p. 316).

<sup>56</sup> Cf. T. Hölscher, in *Kaiser Augustus und die verlorene Republik. Ausstellung, Berlin, 7. Juni-14. August 1988*, Berlin, 1988, p. 367, fig. 166.

<sup>57</sup> Cf. M. Pallottino, *L'arco degli argentari*, Rome, 1946, p. 85 et tav. XIV. Pour une bibliographie récente sur cet arc, cf. *LTUR*, 1, 1993, s. u. *Arcus Septimi Severi (Forum Boarium)*, p. 105-106, S. Diebner.

<sup>58</sup> Cf. Fest. p. 113, 15: *infibulati sacrificant flamines, propter usum antiquissimum aereis fibulis; Serv., Aen.*, 4, 262: *alii togam duplicem, in qua flamines sacrificabant infibulati.* La précision par Festus d'une fabrication en bronze est peut-être à rapprocher d'une autre règle, qui voulait qu'un flamine *Dialis* fût rasé seulement par un homme libre et surtout avec une lame en bronze. L'emploi du bronze se justifie par le fait qu'il est la matière adaptée à des actes religieux. Cf. Serv., *Aen.*, 1, 448: *Aerea uel quod aes magis ueteres in usu habebant, uel quod religioni apta est haec materies, denique flamen Dialis aereis cultris tondebatur.*

<sup>59</sup> Cf. Fest. p. 349 M, 473 L, 437 L: *sescépita cultrum ferreum, oblongum, manubrio eburneo, rotundo, solido, uincto ad capulum argento auroque fixum, clavis aeneis, aere Cyprio, quo flamines, flaminicae, uir*

comme on en voit au revers de monnaies d'Etrurie du Nord de 350 à 300 avant J.-C., qui présentent au droit une tête frontale d'homme coiffé d'un couvre-chef pointu à bride d'haruspice. Enfin, dans la maison du flamine de Jupiter, d'où l'on ne peut emporter que du feu à usage sacré<sup>60</sup>, une boîte contenant des gâteaux de sacrifice devait se trouver près du montant du lit du flamine<sup>61</sup>.

Quand l'acte du sacrifice n'est pas invoqué, c'est Jupiter, le dieu auquel sont consacrés les *flamines Dialis* et à qui sont destinés de nombreux sacrifices<sup>62</sup>, qui justifie la tenue des flamines. Ainsi, le flamine porte un manteau à fibule et un chapeau à brides parce qu'il ne doit pas se montrer nu *sub diuo*, autant pour la tête<sup>63</sup> que pour le reste du corps, c'est-à-dire sous le regard de Jupiter dont il tire son nom<sup>64</sup>. Le *galerus* est fabriqué avec la peau des victimes sacrifiées à Jupiter car, selon Aulu-Gelle<sup>65</sup>, qui rapporte des propos de Varron, le *galerus* a une couleur blanche, parce que la victime immolée à Jupiter était elle-même de couleur blanche. Alors que Jupiter apparaît comme le maître du serment, le flamen *Dialis* est le seul interdit de serment<sup>66</sup>. Enfin, la *flaminica*, qui participe elle aussi à des actes sacrificiels, sacrifie aux *nundinae* un bélier à Jupiter dans la *regia*<sup>67</sup>.

Enfin, si les flamines eux-mêmes n'ont pas de lien particulier avec la foudre, leur épouse porte un voile et un ruban de couleur rouge, comme le coup de foudre<sup>68</sup>, et

---

*gines pontificesque ad sacrificia utebantur*; Serv., *Aen.*, 4, 62: *ueteri enim religione pontificum, praecipiebatur inaugurato flamine uestem quae laena dicebatur, a flaminica texti oportere, quam uestem cum cultro quae secespita appellatur uti debere*. Sur ces instruments de sacrifice, cf. M. Torelli, *Secespita, praefericulum*. Archeologia di due strumenti sacrificali romani, *Etrusca et Italica. Scritti in ricordo di Massimo Pallottino*, II, Pise-Rome, 1997, pp. 575-598, spéc. pp. 582-583.

<sup>60</sup> Cf. Gell., *N.A.*, 10, 15, 7: *Ignem e 'flaminia', id est flaminis Dialis domo, nisi sacrum efferri ius non est*.

<sup>61</sup> Cf. Gell., *N.A.*, 10, 15, 14: *Apud eius lecti fulcrum capsulam esse cum strue atque ferto oportet*.

<sup>62</sup> Voir les sacrifices qu'accomplit le flamen *Dialis* chaque mois, chaque jour des Ides, sur l'*arx*. Cf. Ov., *fast.*, 1, 587-588: *Idibus in magni castus Iouis aede sacerdos / semimaris flammis uiscera libat ouis*; Macr., *sat.*, 1, 10, 15: *et ideo ab Anco in Velabro loco celeberrimo urbis sepulta est [scil. Acca Larentia] ac sollenne sacrificium eidem constitutum, quo dis Manibus eius per flaminem sacrificaretur, Iouique feriae consecratae, quod aestimauerunt antiqui animas a Ioue dari et rursus post mortem eidem reddi*.

Sur les rapports du flamen avec un Jupiter pré-polythéiste, cf. A. Brelich, *Appunti sul flamen Dialis*, *ACD*, 7, 1972, pp. 17-21.

<sup>63</sup> Cf. Gell., *N.A.*, 10, 17: *Sine apice sub diuo esse licitum non est*; Isid., *ét.*, 7, 12, 19: *Nam nudis penitus eos capitibus incedere nefas erat*.

<sup>64</sup> Cf. Fest. P. 74 M, 65 L, 186 L: *Dium, quod sub caelo est extra tectum, ab Ioue dicebatur, et Dialis flamen, et dius heroum aliquis a Ioue genus ducens*.

<sup>65</sup> Cf. *N.A.*, 10, 32: *Verba M. Varronis ex secundo 'Rerum diuinarum' super flamine Diali haec sunt: "Is solum album habet galerum, uel quod maximus, uel quod Ioui immolata hostia alba id fieri oporteat"*.

<sup>66</sup> Cf. Fest. p. 104 M, 92 L, 226 L: *Iurare flamine Diali fas non erat*; Gell., *N.A.*, 10, 15, 1: *item iurare Dialem fas numquam est*; 10, 15, 31: *Verba praetoris ex edicto perpetuo de flamine Diali et de sacerdote Vestae adscripti: "Sacerdotem Vestalem et flaminem Dialem in omni mea iurisdictione iurare non cogam"*.

<sup>67</sup> Cf. Macr., *sat.*, 1, 16, 30: *ait enim [scil. Cornelius Labeo] nundinas Iouis ferias esse, siquidem flaminica omnibus nundinis in regia Ioui arietem soleat immolare*. Sur le cas exceptionnel des flaminiques, cf. O. de Cazanove, *Exesto*. L'incapacité sacrificielle des femmes à Rome (à propos de Plutarque *Quaest. Rom.* 85), *Phoenix*, 41, 1987, pp. 159-173.

<sup>68</sup> Sur le voile, cf. Fest. P. 92 M, 82 L, 211 L: *Flammeo uestimento flaminica utebatur; id est Dialis uxor et Iouis sacerdos, cui telum fulminis eodem erat colore*; Fest. P. 290 M, 369 L, 390 L: *Rica est uestimentum quadratum, fimbriatum, purpureum, quo flaminicae pro palliolo utebantur. Alii dicunt, quod ex lana fiat sucida alba, quod conficiunt uirgines ingenuae, patrimae, matrimae, ciues, et inficiatur caeruleo colore*. Sur

quand la flaminique a entendu le tonnerre, elle devient *feriata* jusqu'à ce qu'elle ait apaisé les dieux<sup>69</sup>.

Le lien entre le vêtement des flamines de Jupiter et des haruspices étrusques ne résulte donc pas uniquement d'un effet visuel. Il existe des compétences communes susceptibles de justifier l'existence d'éléments vestimentaires communs. Ainsi, les haruspices étaient préposés à l'examen des viscères des animaux de sacrifice et avaient constitué un ensemble de savoirs, appelé "discipline", renfermés dans une série de livres relatifs à l'inspection des entrailles d'animaux sacrifiés<sup>70</sup>. Les Etrusques étaient d'ailleurs si réputés pour leur savoir-faire en haruspicine que le mot *Tusci* qui les désigne a été expliqué comme une dérivation du verbe grec *θύειν* "sacrifier"<sup>71</sup>. L'indifférenciation entre les cheveux et le couvre-chef que l'on note sur la peinture murale d'Orvieto et sur le miroir de Tuscania s'expliquerait ainsi par l'emploi d'un cuir de même couleur que les cheveux.

De même que le flamine, les haruspices étrusques étaient des experts de la foudre et leurs connaissances sur le sujet étaient renfermées dans une deuxième série de livres<sup>72</sup>. Ils s'intéressaient notamment à la couleur des foudres et leur portaient une attention particulière quand elles étaient rouges<sup>73</sup>. Pour eux, la foudre, appelée *manubia*<sup>74</sup>, était lancée par Tinia, le Jupiter étrusque<sup>75</sup>, et la foudre rouge était expressément attribuée à Jupiter<sup>76</sup>.

En outre, comme les haruspices qui réglait les rapports de leur peuple avec les divinités, les flamines sont des exemples de piété. Leur couvre-chef est rapporté à la nécessité d'avoir la tête couverte pour tous les actes religieux<sup>77</sup>. Il n'est attaché

le ruban porté par la *flaminica*, cf. Fest. 484 L: *Tutululum uocari aiunt flaminicarum capitis ornamentum quod fiat uitta purpurea innexa crinibus et exstructum in altitudinem*. Sur les voiles et la coiffure de la *flaminica*, cf. N. Boëls-Janssen, La fiancée embrasée, in D. Porte et J.-P. Néraudau, *Hommages à Henri Le Bonniec. Res sacrae*, Bruxelles, 1988, p. 19630; *ead.*, La prêtresse aux trois voiles, *REL*, 67, 1989, pp. 117-133.

<sup>69</sup> Cf. Macr., *sat.*, 1, 16, 8-10: *Item flaminica quotiens tonitrua audisset feriata erat donec placasset deos*.

<sup>70</sup> Cf. C.-O. Thulin, Die etruskische Disciplin, II, *Göteborgs Högskolas Årsskrift*, 12, 1906, pp. 3-54; D. Briquel, "Gens ante alias magis dedita religionibus": les Etrusques et le sacré, *BAGB*, 1989, pp. 247-262; G. Capdeville, Les livres sacrés des Etrusques, in J.-G. Heintz (éd.), *Oracles et prophéties dans l'Antiquité. Actes du colloque de Strasbourg, 15-17 juin 1995*, Paris, 1997, pp. 476-482.

<sup>71</sup> Voir Fest. 487 L; D.H. 1, 30, 3; Plin., *N.H.*, 3, 5, 50; Serv., *Aen.*, 2, 781; Serv., *Aen.*, 8, 479; Serv., *Aen.*, 10, 164; Joh. Lyd., *mens.*, 1, 37; Isid., *ét.*, 9, 2, 86; 14, 4, 20; 14, 4, 22 et les analyses de D. Briquel, Une explication du nom des Etrusques chez Isidore de Séville: aperçus sur le développement de la divination étrusque à date tardive, *Gerión*, 9, 1991, pp. 289-298.

<sup>72</sup> Cf. C.-O. Thulin, Die etruskische Disciplin, I, *Göteborgs Högskolas Årsskrift*, 11, 1905, pp. 1-128; G. Capdeville, Les livres sacrés des Etrusques, in J.-G. Heintz (éd.), *Oracles et prophéties dans l'Antiquité. Actes du colloque de Strasbourg, 15-17 juin 1995*, Paris, 1997, pp. 482-487.

<sup>73</sup> Cf. Ps.-Acr. (in Hor., *od.*, 1, 2, 2): *Omnes manubiae albae et nigrae pallida coruscatione esse dicuntur; Iouis rubra et sanguinea*.

<sup>74</sup> Cf. Fest. 114, 5 L s. u. *Manubiae*; Sen., *N.Q.*, 2, 41, 1; Serv., *Aen.*, 1, 42.

<sup>75</sup> Cf. Sen., *N.Q.*, 2, 41, 1: *fulmina a Ioue dicunt [scil. Etrusci] mitti; Serv., Aen.*, 8, 427-428: *ergo dicit: faciebant fulmen in eorum similitudinem, quae Iuppiter iacit toto caelo, hoc est de diuersis partibus caeli, scilicet sedecim*. Voir l'interprétation de G. Capdeville, Le tre manubie di Tinia, *SE*, 58, 1992, pp. 155-170, pour qui Tinia envoie une triple foudre.

<sup>76</sup> Cf. Hor., *od.*, 1, 2, 1-4: *Iam satis terris inuis atque dirae / grandinis misit Pater et rubente / dextera sacras iaculatus arces / terruit urbem*.

<sup>77</sup> Cf. Varr., *L.L.*, 5, 84: *Flamines, quod in Latio capite uelato erant semper ac caput cinctum habebant filo, f<i>lamine dicti*. Voir aussi Fest. P. 87 M, 77 L, 205 L: *Flamen Dialis dictus, quod filo assidue ueletur; indeque appellatur flamen, quasi filamen. Dialis autem appellatur a Dio, a quo uita dari putabatur hominibus*.

sous le menton par aucun nœud sous prétexte que les nœuds portent atteinte au sentiment religieux<sup>78</sup>. Enfin, leur manteau est fermé par une ou plusieurs fibules de bronze pour les nécessités du sacrifice<sup>79</sup>.

Il existe aussi des similitudes dans la position sociale prééminente des haruspices étrusques et des flamines romains. Ainsi, pour ces derniers, le port d'un couvre-chef surmonté d'une pointe est justifié par leur supériorité sociale: il signifierait à tous leur élévation<sup>80</sup>. De fait, les flamines majeurs sont recrutés de père en fils, uniquement parmi les patriciens<sup>81</sup>, depuis leur création légendaire par Numa<sup>82</sup>, qui leur aurait assigné cet ordre et leur choix dans des familles distinctes selon le dieu auquel ils se consacraient<sup>83</sup>. A ce titre, ils ont le droit de chausser les *calcei* avec le double nœud et les quatre lacets, et la *toga praetexta*<sup>84</sup> ainsi que de s'asseoir sur le siège curule; ils bénéficient enfin d'une place au sénat<sup>85</sup> et d'un licteur pour les escorter<sup>86</sup>. En outre, les flamines majeurs doivent être issus de mariages contractés par *confarreatio*<sup>87</sup>.

De leur côté, les haruspices sont aussi des membres de familles aristocratiques où le savoir s'est transmis de père en fils<sup>88</sup>, depuis que le prophète Tagès, présenté

<sup>78</sup> Les flamines se trouvent dans une situation contraire à celle des pontifes. Cf. Fest. P. 202: *offendices ait esse Titius nodos, quibus apex retineatur et remittatur. At Veranius coriola existimat, quae sint in loricis apicis, quibus pax retineatur et remittatur.*

Sur la signification de cet interdit, cf. J.G. Frazer, *Le Rameau d'or. Tome I: Le roi magicien dans la société primitive. Tabou ou les périls de l'âme*, Paris, 1981, pp. 652-662.

<sup>79</sup> Cf. Fest. P. 113, 15. La fibule pourrait avoir reçu un usage religieux également pour le vêtement des vestales. Cf. Fest. P. 348: *suffibulum uestimentum album, praetextum, quadrangulum, oblongum, quod in capite Vestales uirgines sacrificantes habebant, idque fibula comprehendebatur.* Voir le commentaire de P.G. Guzzo, *Le fibule in Etruria dal VI al I secolo*, Florence, 1972, pp. 157-160.

<sup>80</sup> Cf. Serv., *Aen.*, 8, 664: *Verum festis diebus filo deposito pillea necesse erat accipere, quae secundum alios ad ostendendam sacerdotii eminentiam sunt reperta, sicut columnae mortuis nobilibus superponuntur ad ostendum eorum columen*; Gloss. Lat. p. 247 [= Isid., *ét.*, 7, 12, 19]: *Verum festis diebus filo deposito pilleum imponebant pro sacerdotii eminentia.*

<sup>81</sup> Cf. Fest. P. 151 M, 137 L, 268 L: *Maiores flamines appellabantur patricii generis, minores plebei*; Fest. P. 155 M, 145 L, 273 L: *Maximae dignationis flamen Dialis est inter quindecim flamines, et cum cetera discrimina maiestatis suae habebant, minima habeatur Pomonalis*; Lucan., 1, 604: *quoniam flamines e patriciis creantur. Sunt autem flamines Diales Marciales Quirinales.* Voir les constatations de G.J. Szemler, *The Priests of the Roman Republic. A Study of Interactions between Priesthoods and Magistracies*, Bruxelles, 1972, p. 166-172; J. Scheid, Les prêtres officiels sous les empereurs julio-claudiens, *ANRW*, II, 16.1, 1978, p. 630, 642 et de J.H. Vanggaard, *The flamen. A Study in the History and Sociology of Roman Religion*, Copenhagen, 1988, p. 70.

<sup>82</sup> Cf. Ennius in Varr., *L.L.*, 7, 45; Cic., *rep.*, 2, 26; Liv. 1, 20, 2.

<sup>83</sup> Cf. Lact., *inst.*, 1, 22, 4: *itaque pontifices flamines Salios augures creauit [sc. Numa], deos per familias discipulis.*

<sup>84</sup> Voir la tenue que portent les flamines sur l'*Ara Pacis* et le commentaire d'A. Vahlen, *Zur Kleidung der Flamines auf der Ara Pacis*, *Wissenschaftliche Zeitschrift der Martin-Luther Universität Halle-Wittenberg*, 39, 2, 1990, pp. 103-108.

<sup>85</sup> Cf. Liv. 27, 8, 10: *magno adsensu patrum plebisque flaminem in senatum introduxerunt.*

<sup>86</sup> Cf. Fest. P. 93 M, 82 L, 212 L: *Flaminius lictor est qui flamine Diali sacrorum causa praesto est.*

<sup>87</sup> Tac., *ann.*, 4, 16: *Nam patricios confarreatis parentibus genitos tres simul nominari*; Gaius, *inst.*, 1, 112: *Nam flamines maiores, id est Diales, Martiales, Quirinales, item reges sacrorum, nisi ex farreatis nati non leguntur*; Serv., *Aen.*, 4, 103: *quae res ad farreatas nuptias pertinet, quibus flaminem et flaminicam iure pontificio in matrimonium necesse est conuenire.*

<sup>88</sup> Le Volterran A. Caecina est l'auteur d'un traité sur l'*Etrusca disciplina*, écrit grâce au savoir transmis par son père. Cf. Cic., *fam.*, 6, 6, 3: *Si te ratio quaedam mirae Tuscae disciplinae, quam a patre, nobilissimo*



par Festus comme le petit-fils de Jupiter<sup>89</sup>, aurait confié ses révélations aux lucumons d'Etrurie ou à leurs enfants<sup>90</sup>. Les grandes familles sont d'ailleurs si fières de compter des haruspices dans leurs rangs que certaines, comme les Pulenae sur un sarcophage<sup>91</sup> et les Spurinnae sur le forum de Tarquinia<sup>92</sup>, font rédiger des éloges où l'haruspicine tient une place qui n'est pas si différente de celle du flaminat *Dialis* dans le célèbre *elogium* de P. Cornelius Scipion<sup>93</sup>. Avec la romanisation de l'Etrurie, le sénat romain pourrait avoir perçu le danger d'un abandon de l'haruspicine par l'aristocratie étrusque et cherché à encadrer son enseignement, au 3<sup>ème</sup> siècle avant J.-C. peut-être, de peur qu'elle ne devînt un enjeu commercial<sup>94</sup>. En 47 après J.-C., Claude regrette cet âge d'or de l'haruspicine où les grandes familles d'Etrurie avaient réussi à maintenir un recrutement aristocratique qui ne laissait pas de place à l'appât du gain<sup>95</sup>.

Comment comprendre cette série de points de ressemblance qui touchent à la fois l'apparence physique et les compétences? Un passage de Servius sur un élément du vêtement des flamines, l'*apex* — l'insigne le plus marquant sans doute car il sert de critère à la fois religieux et social — fournit peut-être un point de départ pour une explication<sup>96</sup>. Pour lui, l'*apex* conserve le souvenir du feu qui entoura la tête du jeune Servius Tullius dormant dans son berceau du palais de Servius Tullius et de Tanaquil, l'interprète du signe divin. Or, Tanaquil apparaît dans plusieurs sources comme une experte en haruspicine: elle interprète le vol du chapeau de son époux

---

*atque optimo uiro, acceperas, non fefellit.* Sur lui, cf. P. Hohti, Aulus Caecina the Volterran, *Studies in the Romanization of Etruria*, Rome, 1975, pp. 409-433; G. Capdeville, I Cecina e Volterra, *Aspetti della cultura etrusca fra l'età del ferro e l'età ellenistica e contributi della ricerca antropologica alla conoscenza del popolo etrusco*, *Atti del XIX convegno di Studi etruschi ed italici*, Volterra, 15-19 ott. 1995, Florence, 1997, pp. 286-294.

<sup>89</sup> Cf. Fest. P. 359 M: *Tages (...)* nepos Iouis. Sur ce personnage, cf. J.R. Wood, The Myth of Tages, *Latomus*, 39, 1980, pp. 325-344.

<sup>90</sup> Cf. Cens. 4, 13: *disciplinam (...)* quam lucumones tum Etruriae potentes exscripserunt; Schol. Lucan. 1, 636: *hic duodecim principum pueris disciplinam aruspicinae dictavit.* On notera que Prop., 4, 1, 29, pourrait attribuer un *galerus* au représentant de l'aristocratie religieuse, Lucumo. Voir l'interprétation de W. Helbig, Über den Pileus der alten Italiker, *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Klasse der k.b. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1880, p. 505.

<sup>91</sup> CIE 5430 = TLE<sup>2</sup>, 131 = Ta 1. 17.

<sup>92</sup> Cf. M. Torelli, *Elogia Tarquiniensia*, Rome, 1975, pp. 105-135.

<sup>93</sup> CLE 8. Voir le commentaire de F. Coarelli, Il sepolcro degli Scipioni, in *Revixit ars. Arte e ideologia a Roma. Dai modelli ellenistici alla tradizione repubblicana*, Rome, 1996, pp. 179-238.

<sup>94</sup> Cf. Cic., *diu.*, 1, 92. Voir aussi Cic., *leg.*, 2, 21 et Val. Max. 1, 1b. Pour un commentaire du passage, cf. M.-L. Haack, *Les haruspices dans le monde romain*, Bordeaux, 2003, pp. 41-44 (avec la bibliographie).

<sup>95</sup> Cf. Tac., *ann.*, 11, 15.

<sup>96</sup> Cf. Serv., *Aen.*, 2, 683: *'apex' proprie dicitur in summo flaminis pilleo uirga lanata, hoc est in cuius extremitate modica lana est: quod primum constat apud Albam Ascanium statuisse. Modo autem summitatem pillei intellegimus. Tangit autem, ut frequenter diximus, latenter historiam. Item hoc quoque de igni ad Seruium Tullium pertinet. Nam cum Tarquinius cepisset Vericulanam ciuitatem, ex captiua quadam in domo eius natus est Seruius Tullius. Qui cum obdormisset, caput eius subito flamma corripuit: quam cum uellent restinguere, Tanaquil, regis uxor, auguriorum perita, intellegens augurium, prohibuit. Flamma puerum cum somno deseruit: unde intellexit, eum clarum fore usque ad ultimam uitam. Perite sane lucem dixit, non ut in septimo tum fumida lumine fuluo: nam et illic splendor quidem est, sed cum fumo, qui semper causa lacrimarum est. In Ascanio autem solus ostenditur splendor.*

par un aigle<sup>97</sup> et sait discerner un prodige divin dans l'apparition de flammes autour de la tête de Servius Tullius<sup>98</sup>. Comme beaucoup d'Etrusques, elle connaît donc les secrets des prodiges célestes<sup>99</sup>; elle tient son savoir en oionoscopie de ses ancêtres et ne craint aucun Tyrrhénien en divination<sup>100</sup>.

Le personnage de Numa, auquel est rapportée la création du flaminat de Jupiter, est lui-même doté de pouvoirs qui sont ceux des haruspices étrusques<sup>101</sup>. Il possède ainsi des pouvoirs de fulguration. Il aurait obtenu des génies Picus et Faunus ou de Jupiter lui-même la connaissance des rites par lesquels il était possible de purifier les endroits touchés par la foudre<sup>102</sup> et il aurait réussi à commander et à obtenir la foudre<sup>103</sup>. Il pouvait donc recevoir le titre de *fulgurator*, comme les haruspices capables d'interpréter et d'enterrer les foudres<sup>104</sup>, et de *fulguriator*, comme L. Cafatius Ste., haruspice peut-être lanceur de foudres<sup>105</sup>. Il aurait aussi élevé le premier un temple au dieu Terme et entrepris de soumettre le territoire de Rome à un bornage complet<sup>106</sup>, spécialité reconnue des Etrusques<sup>107</sup>. En somme, le créateur des flamines de Jupiter était lui-même un peu haruspice. C'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'il y ait eu parfois, dans la tradition littéraire, une confusion entre Numa et Tagès: pour l'auteur du *Carmen contra paganos*, Numa est le premier haruspice<sup>108</sup> et pour le scoliaste de la *Pharsale* de Lucain, le paysan qui recueille les propos de Tagès, au moment où il apparaît pour livrer son savoir divinatoire, est un flamine de Jupiter<sup>109</sup>.

Dans l'héritage religieux que Rome a reçu des Etrusques, on ajoutera donc aux pratiques divinatoires des haruspices les insignes vestimentaires de leur piété, le couvre-chef à bride et à pointe ainsi que le manteau à fibule. Les textes n'ont pas gardé le souvenir de l'emprunt du vêtement étrusque des haruspices, alors que l'origine des hommes et de leur savoir a fait l'objet de nombreuses allusions et de multiples mentions. Par exemple, si la présence d'un *apex* sur le chapeau des flamines est expliquée par l'anecdote du feu divin autour de la tête du jeune Servius, la tradition a surtout mis en valeur le rôle de Numa, roi sabin. Le climat de méfiance dans

<sup>97</sup> Cf. Liv. 1, 34, 8-9.

<sup>98</sup> Cf. Liv. 1, 39, 1-3. Sur ce passage, voir notre analyse in M.-L. Haack, *Les haruspices dans le monde romain*, Bordeaux, 2003, pp. 18-21.

<sup>99</sup> Cf. Liv. *ibid.*

<sup>100</sup> Cf. D.H., 4, 2, 2.

<sup>101</sup> Cf. M.-L. Haack, Puer senex, in B. Bakhouché (éd.), *L'ancienneté chez les Anciens, II: mythologie et religion*, Montpellier, 2003, pp. 371-383.

<sup>102</sup> Cf. Ov., *fast.*, 3, 326-327. Voir aussi Liv. 1, 20, 7.

<sup>103</sup> Cf. Plin., *N.H.*, 2, 140.

<sup>104</sup> Cf. Cato, *or.*, frg. 20, 2; Cic., *diu.*, 2, 109; Serv., *Aen.*, 3, 359.

<sup>105</sup> *CIL*, XI 6363. Voir l'interprétation de R. Bloch, *Les prodiges dans l'Antiquité classique*, Paris, 1963, p. 150, note 2.

<sup>106</sup> Cf. Plut., *Num.*, 16, 2-3.

<sup>107</sup> Cf. C.-O. Thulin, Die etruskische Disciplin III, *Göteborgs Högskolas Årsskrift*, XV, 1909, p. 26-30. Sur les avertissements lancés par la nymphe Végoia contre les déplacements des bornes, cf. A. Valvo, *La "Profezia di Vegoia". Proprietà fondiaria e aruspicina in Etruria nel I sec. a.C.*, 1988, Rome.

<sup>108</sup> Cf. *Carmen contra paganos*, 35.

<sup>109</sup> Cf. Schol. Bern. 1, 636.

lequel se sont déroulées les premières consultations d'haruspices à Rome explique peut-être cet oubli. De même que le contenu de leur discipline a été amputé de certains domaines traditionnels de compétences, au moment de leur intégration dans la religion publique romaine, tels que le vol des oiseaux et les sorts, de même les haruspices ont été dépossédés du couvre-chef à pointe qui constituait l'une de leurs marques distinctives.